

Évolution intergénérationnelle du niveau de scolarité lorsque le changement d'établissement a vraiment de l'importance : une étude de cas des Franco-américains par rapport aux Québécois francophones¹

Daniel Parent
Université McGill

Juin 2009

Résumé

En m'appuyant sur les données du recensement du Canada et des États-Unis, j'exploite l'émigration massive d'environ un million de Canadiens francophones, qui sont, en grande partie, allés vivre en Nouvelle-Angleterre entre 1865 et 1930 pour observer en quoi le niveau de scolarité et les tendances d'inscription de leurs descendants se comparent à ceux des Québécois francophones du même âge. Les données du recensement du Canada de 1971 et du recensement des États-Unis de 1970 révèlent que les résidents nés en Nouvelle-Angleterre dont la langue maternelle était le français jouissaient d'un avantage considérable sur le plan du niveau de scolarité. J'explique cet écart important par leur exposition au système scolaire public des États-Unis, qui n'a pas eu d'équivalent au Québec avant la fin des années 60. Ce résultat est encore plus remarquable compte tenu des allégations de sélection négative en provenance du Québec et du fait que les Franco-américains avaient passablement bien réussi à reproduire les mêmes établissements d'enseignement qu'au Québec. Si je regarde les recensements de 2001 au Canada et de 2000 aux États-Unis, je constate des signes évidents qui montrent que l'écart a subsisté chez les jeunes. En fait, contrairement à la situation qui prévalait il y a 30 ans, les jeunes Québécois en 2001 montraient à peu près le même nombre d'années de scolarité et étaient au moins aussi nombreux à avoir poursuivi une certaine forme d'études postsecondaires. Toutefois, ils accusent toujours un retard chez les titulaires d'un baccalauréat. Cette situation partiellement inverse reflète l'incidence du « traitement inverse » en vertu duquel le Québec a apporté d'importantes modifications à ses établissements d'enseignement, surtout dans le système postsecondaire, du milieu à la fin des années 60. Compte tenu de la vitesse à laquelle ce rattrapage partiel est survenu, il semble que l'ampleur des facteurs externes intergénérationnels que l'on associe à l'éducation soit au mieux assez modeste.

JEL : N10, I20

Mots clés : niveau de scolarité, établissements

¹ J'aimerais remercier Mary MacKinnon pour sa participation au début du projet et pour ses nombreuses analyses pertinentes sur le sujet.